



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC **Règlement numéro V730-2024-00**

Avis public est donné par le soussigné, greffier de la Ville, de ce qui suit :

| Règlement numéro | Titre | Description informative | Adopté le | Approbation des personnes habiles à voter |
|------------------|---|---|------------|---|
| V730-2024-00 | Règlement décrétant une dépense de 5 584 790 \$ et un emprunt de 5 584 790 \$ pour l'exécution du projet de réfection de l'aqueduc, d'égouts, de chaussée, de bordures et de trottoirs pour le secteur Sainte-Famille | L'objet de ce règlement est de procéder à l'exécution des travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts, de chaussée, de bordures et de trottoirs pour le secteur Sainte-Famille et d'autoriser un emprunt n'excédant pas la somme de 5 584 790 \$ sur une période de trente (30) ans. | 2024-04-15 | 2024-04-29 |

Ledit règlement a été soumis aux personnes habiles à voter et il a été déclaré approuvé à la suite de la procédure d'enregistrement. De plus, il a reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 29 mai 2024.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi et accessibles sur le site Internet de la Ville à **saint-remi.ca**, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 5 juin 2024

Me Patrice de Repentigny, greffier